



EJE

Éducateur de jeunes enfants



à l'IRTS (Montpellier / Perpignan)

Diplôme d'Etat EJE, grade Licence (niveau 6)

En 2 ou 3 ans (cf. "Allègement" au verso)

En formation initiale (Financement Région), en situation d'emploi, par l'apprentissage, par la VAE

Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale

Rejoignez l'IRTS
par **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur



COF
Pour votre accompagnement personnalisé



Conseil Orientation Financement
conseil.formations@faire-ess.fr

Rencontres, Visio,
Portes ouvertes...
À retrouver sur faire-ess.fr

Le métier

L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.

L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe.

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle. En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure. Il est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire. Son intervention repose sur des actions éducatives individuelles et collectives.

L'éducateur de jeunes enfants contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement. Son intervention vise à favoriser un développement global et harmonieux. En créant un environnement bienveillant, riche et motivant, il permet l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Il contribue ainsi à leur éveil, à leur socialisation et à leur inclusion sociale.

“ Un travailleur social spécialiste de la petite enfance ”



Domaines d'activités

Public : Enfants de la naissance à 7 ans quelles que soient leurs spécificités avec la participation de la famille et des représentants légaux

Employeurs : Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)...

La formation

THEORIQUE (1500 h.) ET PRATIQUE (2100 h.)

En alternance entre des temps de formation à l'IRTS (1500h.) et des temps de formation sur les terrains professionnels (2100h.), la formation vise l'acquisition de quatre grands Domaines de compétences (DC) :



formation pratique

2100 h. en 4 périodes

Un premier stage découverte des secteurs et des métiers du travail social de 8 semaines

Puis sur une durée de 52 semaines :

Un stage d'initiation professionnelle

Un stage projet

Un stage de professionnalisation

Un stage à responsabilité professionnelle

Stage à l'international possible

formation théorique

1500 h. en 4 DC :

DC 1

Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 h.)

DC 2

Action éducative en direction du jeune enfant (500 h.)

DC 3

Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 h.)

DC 4

Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 h.)

L'équipe

Une équipe pluri-professionnelle au service de toutes et tous : Pédagogique, Administrative, Logistique, Informatique, Qualité, Communication, Mission Handicap, Mission Relations internationales

Objectifs de la formation

- Aider à la construction d'un positionnement professionnel et à la réussite au diplôme,
- Favoriser l'accès à l'emploi et le maintien de l'employabilité,
- Permettre des parcours individualisés avec des spécialisations intégrées dans la formation,
- Développer des passerelles avec d'autres formations et/ou des parcours universitaires,
- Adapter les parcours aux besoins et capacités de chacune et chacun.

Modalités d'évaluation

Les évaluations semestrielles vérifient l'appropriation des contenus de formation et le développement de la professionnalisation. Elles donnent lieu à l'attribution de 30 crédits par semestre (180 à l'issue de la formation). Les certifications valident le Diplôme d'Etat.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Principe de l'alternance : entre les temps de formation sur sites professionnels et ceux à l'IRTS (en présentiel et à distance),
- Approche pluri disciplinaire du travail social,
- Socle commun entre les diplômés de niveau 6 et en transversalité avec les autres cursus,
- Contenus de formations co-construits et partagés avec les représentants des secteurs de l'intervention sociale : professionnels et personnes accompagnées,
- Participation de toutes et tous à l'animation du Campus,
- Présence d'un service de Relations Internationales.

+ d'infos Textes règlementaires :

Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances.

Arrêté du 22 août 2018 relatif au DEEJE.

Pour candidater

Modalités d'accès

Pré-requis : Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national de certifications professionnelles au moins de niveau IV
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leur acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du Code de l'éducation.

Voies d'accès : Voie initiale et les demandeurs d'emploi (via Parcours Sup) / Apprentissage / Post VAE / Cours d'emploi

Délai d'accès : Une rentrée par an en septembre ou en octobre

Coûts : se reporter au site web

Calendrier

Inscription ParcoursSup > à partir de janvier
De janvier à juin, pour les autres situations.
Résultats > juin
Rentrée > septembre

Allègements

Les demandes d'allègement sont étudiées pour les personnes titulaires :

- D'un diplôme en travail sanitaire ou social au moins de niveau 4 ET/OU

- D'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence ET
- D'une expérience significative dans les secteurs sanitaire et/ou social et/ou de l'animation et/ou humanitaire et/ou associatif

Apprentissage

Depuis janvier 2020, ouverture à l'apprentissage de toutes nos formations diplômantes en travail social (tous niveaux) avec le Centre de Formation des Apprentis de l'Intervention Sociale (CFA IS).



+ d'infos

conseil.formations@faire-ess.fr

www.irtsmontpellier.fr
irtsperpignan.fr



Nos campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter

irts Montpellier



irts Perpignan

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30 / irtsmontpellier@faire-ess.fr

1, rue Charles Percier
66000 Perpignan
04 68 08 20 75 / irtsperpignan@faire-ess.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat